



Compte rendu Commission Culture

Mermoz

12/10/2016

Présents

ALBET Myriam – ALLIES MDEF de Lyon
BENICHOU Géraldine – Théâtre du Grabugee
CALZAT Michel – Délégué du Préfet
GUYONNET Pascal – Chargé de mission
Cabinet Michel Le Faou
GUICHARD Bruno – Maison des passages
LAVOT Anaïs – Mission de coopération culturelle
LIBERCIER Guy – MJC Laënnec Mermoz
RIBAS Rodolphe – CS Laënnec
STEIMETZ Bruno – Théâtre du Grabuge

Excusés

AMYOT Chrystel – Régie de quartier
Euréqua
BORG Nathalie – Médiathèque du Bachut
CHARRETON Clotilde – BmL Pôle mobile
DENIS Mara – BmL Pôle mobile
LONJON Cécile – Archives municipales
LOPEZ Géraldine – MJC Laënnec Mermoz
LUBRANO Cécilia – Cie Propos
PINSON Olivier – Ebulliscience
VOGEL Joanna – Médiathèque du Bachut

Ordre du jour : finalisation du Projet Culturel de Territoire (PCT) ; échanges autour des modalités de sa mise en œuvre collective, y compris au titre de la Charte de coopération culturelle.

Mot de bienvenue par Sylvie Stéfani-Jacob, Adjointe au maire du 8^e arrondissement en charge des affaires culturelles et des animations festives

Rappel du cadre

> **Cycle de réécriture du Contrat de ville** (=cadre global d'engagement des politiques publiques (emploi, social, urbain, éducation...) sur les territoires identifiés comme fragilisés) entamé l'année dernière.

- **Contrat de ville métropolitain...**

- ...Décliné à l'échelle des communes : **Convention territoriale de Lyon...**

- ... Décliné en **Projet de territoire**, toutes thématiques confondues...

- ... dont le volet culture est aujourd'hui traduit en **PCT**



> Projet de territoire Mermoz quasiment finalisé, suite à une série d'ateliers de concertation. Ces temps de travail ont permis d'amorcer la création des **Conseils citoyens**, instance participative de dialogue sur les questions liées à la politique de la ville (loi Lamy, février 2014).

Le conseil citoyen est composé d'un collège d'acteurs locaux et d'un collège d'habitants majoritaire. .

Les 4 Conseils citoyens sont en cours de création sur le 8^e, se rencontrent mensuellement pour construire leur fonctionnement interne : labellisation prévue par l'Etat fin de l'année.

Certains souhaiteront peut-être travailler plus spécifiquement sur les questions culturelles/possibilité d'identifier par la suite un référent du Conseil citoyen qui soit présent aux Commissions culture.

> **Commission culture** : instance de travail sur le volet culture de la politique de la ville, par quartier.

Dernière étape cette année pour écriture du PCT, **feuille de route collective en matière culturelle et artistique sur les prochaines années, sur Mermoz**. Grandes priorités partagées, qui répondent entre autres aux enjeux sociaux et urbains du territoire.

Le PCT a été écrit à partir des séances de concertation et des Commissions culture 2015-2016.

> Le contexte budgétaire très contraint impose de réfléchir à de nouvelles manières de travailler et de coopérer, et questionne légitimement la mise en œuvre réaliste des PCT (avec quels moyens ?).

- ⇒ Nécessité de **prioriser les objectifs culturels** que l'on se donne collectivement au sein de ce PCT, conserver 3 ou 4 axes prioritaires que tous les acteurs s'approprient
- ⇒ Le PCT sera **l'outil de référence pour l'appel à projet politique de la ville** : pour d'éventuels **nouveaux projets** financés, pour **faire évoluer les projets structurants** avec les enjeux identifiés (ex : impliquer davantage d'habitants dans la gouvernance...)
- ⇒ Le PCT est également le **levier de mobilisation des institutions culturelles de droit commun** : **Charte de coopération culturelle**. D'ici la fin de l'année, les établissements culturels auront à se positionner sur certains QPV, en fonction des PCT (cf infra).

Echéance : finalisation PCT début novembre.



Finalisation du PCT

Le format et les rubriques ont été repris à partir du précédent PCT.

Les ajouts, précisions, modifications ont été directement faits sur le document PCT (en rouge).

Rubriques « Carte d'identité du territoire »

> Faire apparaître la notion de « **nouveaux arrivants** » plus clairement (pose la question de leurs connaissances du territoire, de leurs parcours, des liens avec les anciens résidents...).

> Reformulation sur le **centre social Langlet Santy, relocalisé** à l'horizon 2017 avenue Général Frère, car n'aura pas vocation à intervenir sur les publics de Mermoz. Cela dit, l'articulation avec les 3 équipements de Mermoz sera à questionner.

> Au-delà des institutions et des projets culturels, les structures d'éducation populaire et autres équipements (écoles...) **accueillent de manière régulière de nombreuses cles artistiques** en résidence : à faire apparaître.

> **Question des liens avec Bron** : globalement, enjeux des QPV à travailler avec les équipes des communes limitrophes lorsque c'est pertinent. Pas encore dans les habitudes de travail. Passe parfois par les projets culturels qui s'affranchissent des limites administratives mais sur Mermoz, la fracture spatiale marquée avec Bron (périphérique...) freine encore davantage les liens. Mermoz regarde plutôt vers Santy, ou Laënnec...

> **Questionnement autour des indicateurs socio-économiques et notamment des taux de chômage** : les taux sont-ils suffisamment contrastés d'un territoire à l'autre pour qu'ils soient évocateurs des spécificités d'un territoire ? On ne peut se permettre d'être exhaustif sur une rubrique qui se veut courte. Cette rubrique doit donner les éléments principaux de connaissance du territoire aux acteurs qui ne le connaissent pas.

En revanche, la mention de certaines structures d'insertion possibles partenaires pourrait être intéressante (PIMMs, Maison de l'emploi).

> Les conseils citoyens seront des leviers majeurs, y compris pour les projets artistiques sur le territoire.

Rubrique « Axes culturels »

> **Axe Danse/pratiques pluridisciplinaires** : l'axe est effectif et historique sur ce territoire, mais ce dernier est aussi le terrain d'un laboratoire de projets pluridisciplinaires, d'expérimentations artistiques, de pratiques artistiques et culturelles diverses : théâtre, danse, musique, chants, vidéos, science, lecture, etc. De nombreuses initiatives innovantes sont à repérer



sur ce quartier, et c'est une spécificité de ce quartier. Il ne faut pas se focaliser uniquement sur le marqueur « Danse ».

Des pratiques pourraient venir compléter l'axe Danse : musique notamment.

Favoriser et valoriser la diversité des pratiques, supports et propositions artistiques, qui permettent de toucher des publics variés, est un objectif à part entière.

> Un axe manque sur **l'articulation entre les acteurs** : structures d'éducation populaire, artistes, etc. Concrètement, il s'agit de créer les conditions de collaboration entre les partenaires.

En termes d'outils, cela peut se traduire en partie par une plateforme d'échanges. Un outil (numérique ?) de circulation de l'information entre acteurs serait intéressant à mettre en place (enjeu soulevé dans les autres quartiers du 8^e) : à préciser l'objectif (informer les partenaires/les publics des actualités de chacun ; donner à voir ce qui s'est déroulé sur le quartier, d'une manière exhaustive, laisser une trace ; organiser des synergies).

La Mairie du 8^e réfléchit à un document partagé, mais qui serait à destination des publics : une saison artistique.

La Direction du Développement territorial pourrait concevoir des outils cartographiques de localisation des acteurs, et/ou des événements.

Question du financement, du porteur, de l'actualisation et de l'animation. ➔ **à co-construire, en Commission culture par exemple** (interquartiers ?).

Globalement, la question des traces est récurrente : beaucoup d'actions culturelles sur ce quartier produisent des créations, des biens, des données. Souvent, ces éléments (films, photos...) ne sont pas suffisamment valorisés.

Des actions ont également permis de collecter mémoires et témoignages. Mais comme souvent, la question de la restitution/conservation (au-delà d'un simple archivage) se pose : comment les valoriser ?

Il ne s'agit plus seulement de collecter ces patrimoines immatériels, mais de les capitaliser, de les faire perdurer (question de la durée dans le temps des projets, de la continuité), de les réactualiser (Histoires des nouveaux arrivants, leurs perceptions du quartier...), de les transmettre.

Le lien avec les institutions culturelles Charte et le projet urbain pourrait entre autres s'articuler là-dessus. Les Musées Gadagne, par exemple, avaient proposé de dédier une salle aux productions artistiques de Mermoz, en lien avec la rénovation urbaine.



Comment le mettre en œuvre collectivement ? Réécriture de la Charte de coopération culturelle

> Chaque acteur aura à contribuer à un ou plusieurs axes du PCT, et des projets existent déjà qui mettent en œuvre les priorités identifiées : comment mutualiser les actions, comment être cohérents ?

> Charte de coopération culturelle : document dans lequel s'engagent des grands établissements culturels lyonnais à développer sur fonds propres des actions et projets en direction des quartiers prioritaires.

Charte 4 en cours de réécriture (signature fin de l'année).

> **Point commun des établissements signataires** : financements par la Ville de Lyon
/ **Diversité de leurs statuts, de leurs missions, de leurs esthétiques** : développement de la lecture publique, enseignement artistique, soutien à la création et diffusion des œuvres, conservation et valorisation du patrimoine.

⇒ Projets divers à développer sur les quartiers.

> Objectif : développer des **projets qui ont du sens**, en lien avec le PCT, les dynamiques et attentes du territoire, et avec les partenaires. Aller au-delà de gratuité de l'offre, développer une **présence de l'institution dans les territoires** (aller-vers).

S'appuie donc sur les PCT pour choisir leurs territoires d'engagement/possibilité de les interpeller avant décembre.

> Charte 3, liste des établissements :

Archives municipales de Lyon
Maison de la danse
Auditorium / Orchestre national de Lyon
Bibliothèque municipale de Lyon et BM d'arrondissement (médiateurs culturels)
Musée d'art contemporain
Service Archéologique de la Ville de Lyon
Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation
Musée de l'imprimerie
Les Subsistances
Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon
Musée des beaux-arts
Théâtre de la Croix rousse
Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon



Musées Gadagne

Théâtre des Célestins

Institut Lumière

Musée des tissus et des arts décoratifs

Théâtre du Point du jour

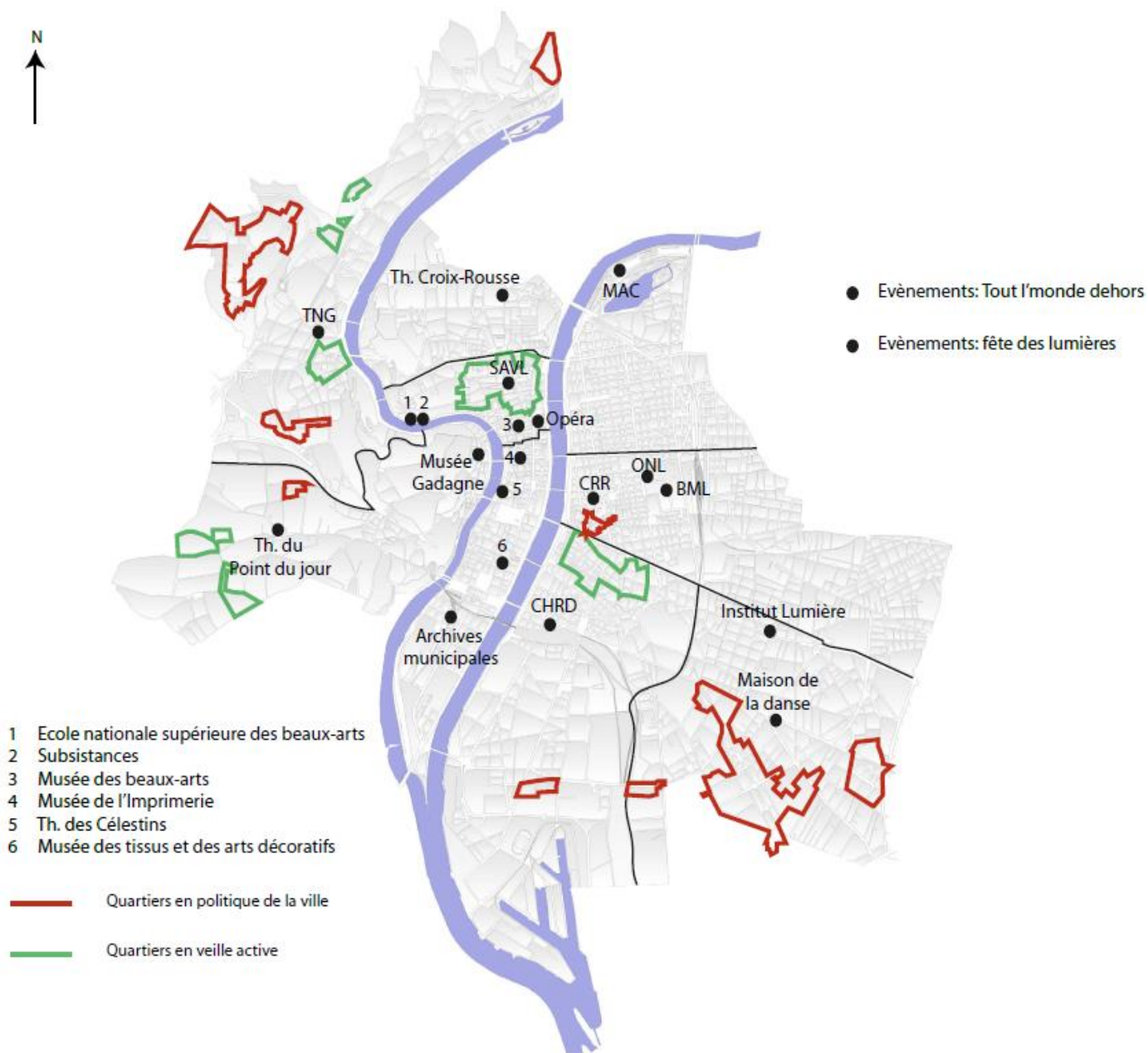
Direction des événements et de l'animation – Fête des Lumières

Direction des événements et de l'animation – Tout l'Monde dehors

Opéra national de Lyon

Théâtre Nouvelle génération

Entrée dans la Charte de nouveaux établissements Ville de Lyon (Nuits sonores...); écriture d'une Charte de coopération culturelle métropolitaine, mobilisant des équipements métropolitains, qui pourront choisir de s'engager sur des QPV lyonnais : Biennales, Journées européennes du patrimoine, Musée des Confluences, Musée gallo-romain, Archives départementales et métropolitaines.



Abréviations:

MAC : Musée d'art contemporain
 TNG: Théâtre Nouvelle génération
 SAVL: Service archéologique de la Ville de Lyon
 CRR: Conservatoire à rayonnement régional
 ONL: Orchestre national de Lyon - Auditorium
 BML: Bibliothèque municipale de Lyon
 CHRD: Centre d'Histoire de la résistance et de la déportation



Infos diverses

Représentations de la pièce « Djihad » d'Ismaël Saïdi prévues en 2017, dans le cadre d'une « tournée » coordonnée par la MJC Monplaisir et incluant plusieurs MJC de la Métropole, en direction d'un public scolaire, tout public...

En amont, diffusion le 31 janvier à 14h à la MPT Rancy en direction des travailleurs socio-culturels.

Merci à tous pour votre présence et à la MJC Laënnec Mermoz de nous avoir accueillis!